

Monsieur Claude WISELER  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 11 mai 2026

### Question élargie

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 de notre Règlement interne, je souhaite poser une question élargie à Monsieur le Ministre des Finances relative au sujet du Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg.

À la lumière d'informations récentes relatives à l'évolution des avoirs du Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL), celui-ci aurait clôturé l'exercice 2025 avec un rendement de 2,61 %, correspondant à un bénéfice de 20,3 millions d'euros, en baisse par rapport aux 41,9 millions enregistrés l'année précédente.

Il ressort également que la stratégie d'investissement du FSIL repose en partie sur des critères ESG/SRI, impliquant notamment une préférence pour les obligations dites « vertes » ainsi que l'exclusion de certains secteurs d'investissement. Par ailleurs, une part significative du portefeuille resterait investie en obligations, ce qui aurait influé négativement sur la performance dans le contexte des marchés de 2025.

Dans ce contexte, je voudrais interroger le Gouvernement sur la stratégie d'investissement du Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL).

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.



André BAULER  
Député